

Analyse synthétique et critique des explications et des politiques nouvelles concernant l'inflation

Autor(en): **Spiro, Jean-Marc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **21 (1963)**

Heft 3

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-135634>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Analyse synthétique et critique des explications et des politiques nouvelles concernant l'inflation

Jean-Marc Spiro
Lausanne

INTRODUCTION

Les phénomènes inflationnistes, en raison de leur complexité et des conséquences multiples qu'ils entraînent, ont donné lieu à de nombreuses controverses, tant en ce qui concerne les explications relatives à leur origine et à la manière dont se déroule le processus, qu'à propos des mesures à prendre pour les enrayer. Ces divergences résultent pour une large part des nombreux sens que l'on a donnés au terme « inflation »¹. Or *l'inflation* n'est ni un résultat, ni une simple relation de cause à effet entre un phénomène originaire — l'excès des moyens de paiement, par rapport à l'offre, par exemple — et une situation finale — la hausse des prix — mais *désigne* plutôt un enchaînement de plusieurs facteurs, économiques ou extra-économiques, qui conduit, directement ou indirectement, à la hausse des prix dans une situation donnée. C'est à la lumière de cette définition que nous analyserons, dans cet article, les thèses qui ont été avancées pour expliquer ce phénomène et les politiques proposées pour lutter contre la hausse des prix, tendance qui se manifeste actuellement dans tous les pays du monde occidental.

Cela dit, l'objet de notre étude n'en demeure pas moins extrêmement vaste, puisqu'il fait intervenir toute une série d'éléments: la situation des finances internes et externes d'un pays, le comportement des pouvoirs publics, des entrepreneurs et des salariés face à l'épargne, l'investissement, les profits et les salaires, l'évolution technique et démographique. Nous ne prétendons donc pas en faire un tour complet dans cet article, qui ne fait qu'esquisser certains aspects théoriques et pratiques des données du problème tel qu'il s'est présenté ces dernières années.

Sous un premier titre, nous analyserons les explications qui ont été proposées récemment, pour définir le processus de la hausse des prix, en écartant les explications qui, bien qu'ayant encore cours, ne trouvent plus un écho général. Nous nous efforcerons de classer ces explications, puis nous en ferons la synthèse et, constatant qu'elles sont incomplètes, nous essaierons de dresser un schéma du phénomène.

Dans une deuxième partie, nous confronterons ces explications avec les faits, tels qu'ils se sont présentés ces dernières années, dans deux pays: la France et l'Allemagne, et, à la lumière de cette confrontation, nous critiquerons les remèdes proposés.

Enfin, en conclusion, nous dégagerons les enseignements de cette étude, en proposant une ligne de conduite à suivre pour maintenir un taux de croissance régulier et élevé.

¹ A propos des diverses définitions de l'inflation et du caractère limité de chacune d'elles, nous renvoyons à l'ouvrage de GEORGES MANOUSSOS: *Inflation, Croissance et Planification*, Droz, Genève, 1961.

TITRE I: LES EXPLICATIONS RÉCEMMENT AVANCÉES AU SUJET DU PROCESSUS INFLATIONNISTE

Nombreux sont les auteurs qui, comme W. Thorp et R. Quandt ¹, croient à une incompatibilité entre la poursuite d'un taux de croissance économique élevé et le maintien des prix à un niveau stable. D'une manière générale, les relations entre l'augmentation du revenu et la production nationale, d'une part, et le niveau des prix, d'autre part, forment le cadre dans lequel s'inscrivent les diverses explications récentes, relatives aux phénomènes inflationnistes.

Ces explications peuvent être rattachées à deux grands courants:

- la théorie de l'écart inflationniste, et
- la théorie de l'inflation provoquée par la poussée des coûts:

I. La théorie de l'écart inflationniste

Les diverses explications qui s'y rattachent envisagent les phénomènes inflationnistes sous l'angle des inadaptations entre les flux monétaires par rapport aux flux réels. La hausse des prix résulterait d'une pression de la demande, qui elle-même serait la conséquence d'un excès de flux monétaires par rapport aux flux réels, autrement dit, d'un excès des moyens de paiement par rapport à l'offre des biens, d'une part, ou d'une insuffisance de l'offre des biens par rapport à la demande des biens, d'autre part. Ce dernier cas apparaît surtout en temps de guerre, lorsque l'appareil productif est mis à mal ou bloqué par le manque de matériaux, ou encore parce que ceux-ci sont utilisés en priorité à des fins militaires. Nous ne nous y attarderons pas. Quant aux pressions résultant d'un excès de moyens de paiement par rapport à l'offre des biens, elles sont avancées par de nombreux auteurs comme étant la cause principale de la hausse des prix. Nous classerons ces auteurs en deux catégories:

- ceux pour qui l'excès des moyens de paiement a une origine essentiellement monétaire, et
- ceux pour qui cet excès résulte de l'évolution de la conjoncture et des variations dans le niveau des investissements.

A. LA HAUSSE DES PRIX, PROVOQUÉE PAR UN EXCÈS DES MOYENS DE PAIEMENT PAR RAPPORT A L'OFFRE DES BIENS, ENVISAGÉE SOUS L'ANGLE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE.

Ici encore il faut faire une distinction entre:

- ceux qui y voient la conséquence du déficit budgétaire, et
- ceux qui y voient la conséquence d'une trop grande abondance de crédit.

a) *La hausse des prix, provoquée par un excès des moyens de paiement résultant d'un déficit budgétaire chronique*

Durant les années qui suivirent la Deuxième Guerre mondiale, certains pays comme la France instaurèrent une politique sociale généreuse. Pour cela, ils eurent recours à la planche à billets ou au Trésor. Cette action eut pour effet, entre autres, de provoquer un accroissement de la demande en biens de consommation, alors que l'appareil productif

¹ W. THORP et R. QUANDT: *The New Inflation*, McGraw Hill, New York, 1959.

n'était pas suffisamment reconstitué pour pouvoir y répondre, d'où la hausse des prix qui s'ensuivit mais aussi le renforcement de l'opinion selon laquelle la politique du déficit budgétaire provoque inévitablement l'inflation. Cette théorie, bien que n'ayant officiellement plus cours, subsiste encore. Elle était notamment présente à l'esprit du groupe d'experts, présidé par Jacques Rueff, qui a été chargé de l'opération de dévaluation du franc français et de l'instauration du franc lourd en décembre 1958; en effet, le rapport sur la situation financière, présenté le 8 décembre 1958, contient la définition suivante:

« L'inflation représente toute la partie des charges du Trésor qui n'est couverte ni par l'impôt, ni par l'épargne. »

Peut-être, le renversement politique qui précéda la restauration du franc explique-t-il cette conception, mais cela ne saurait la justifier. Comme le relève le professeur Le Bouvra, lorsqu'il examine les conséquences de cette opération¹, le processus de la hausse des prix ainsi défini, serait un phénomène exogène par rapport au système économique et aurait un caractère purement national. Comment expliquer alors que d'autres pays, dont le budget s'équilibre sans déficit important, connaissent le même phénomène, ou la tendance de la hausse des prix à s'accélérer en période de haute conjoncture?

Cependant, ni Jacques Rueff, ni le professeur Le Bouvra ne tiennent vraiment compte de la conjoncture lorsqu'ils analysent les effets du déficit budgétaire. Celui-ci a un effet inflationniste en période de surchauffe, ou lorsque la production est freinée par une pénurie de matières premières, comme ce fut le cas en France en 1950 et 1951 à cause de la guerre de Corée. Par contre, si cette politique intervient à un moment où le plein emploi n'est pas réalisé et lorsque l'équipement des entreprises ne travaille pas à sa pleine capacité, elle n'engendrera pas une hausse des prix, pour autant que la quantité de monnaie ainsi créée par l'Etat soit utilisée pour financer des investissements publics non productifs, tels que la construction de routes, d'écoles, d'hôpitaux, de logements. Alors, l'augmentation des revenus distribués, égale à la valeur des investissements, provoquera une augmentation de la demande des biens de consommation, sans pression sur les prix, puisque les entrepreneurs, à mesure que leur appareil productif sera utilisé en fonction de ses capacités, pourront étaler leurs frais généraux sur un plus grand nombre d'articles. Cette reprise entraînera une augmentation de la demande en biens de production et ainsi de suite, comme l'a montré l'expérience américaine après la crise de 1930. Ce n'est donc pas le déficit budgétaire en général qui doit être incriminé, mais le moment où la politique de déficit est appliquée.

b) *La hausse des prix, résultant d'un excès des moyens de paiement, est la conséquence des facilités trop grandes dans la distribution du crédit*

La deuxième explication de l'inflation basée sur des concepts monétaires est exprimée par le professeur Parizeau en ces termes²:

« Si la Banque centrale permet à la masse monétaire de s'accroître au-delà du niveau des transactions, tous les prix de marché vont s'en ressentir. »

Cette théorie, ancienne elle aussi, a été reprise récemment par Jacques Rueff³, qui, à la fin de 1961, condamnait la politique monétaire française. Il soutient en effet que la hausse des salaires n'a pu se produire que grâce à une surabondance de pouvoir d'achat. Et cette

¹ Professeur LE BOUVRA: « La théorie de l'inflation — Rapport des experts de l'opération de décembre 1958 », *Revue Economique*, Paris, septembre 1959.

² « L'inévitable inflation » - *Actualité économique*, Montréal, janvier-mars 1959.

³ *Editorial du Monde économique*, 10-11 décembre 1961.

surabondance proviendrait essentiellement de l'aisance du crédit durant les trois dernières années, notamment par l'escompte des effets à moyen terme. Cette situation aurait été rendue possible par l'afflux de devises étrangères qui aurait augmenté la capacité de réescompte de la Banque de France.

Il est bien exact qu'une trop grande facilité dans la distribution du crédit peut avoir un effet inflationniste, mais telle qu'elle vient d'être énoncée, cette théorie contient plusieurs lacunes. Tout d'abord, il faudrait faire les mêmes distinctions que celles que nous avons proposées plus haut au sujet du déficit budgétaire. Ensuite, elle conduit à agir sur le taux de l'escompte, comme le préconise du reste Jacques Rueff. Or, nous le verrons plus loin, cette politique est inadéquate. Enfin, l'excédent de devises étrangères — à propos duquel on parle aussi « d'inflation importée » — ne vient pas seulement gonfler les réserves de la Banque centrale, mais aussi celles des banques commerciales, et dans ce cas, la hausse du taux de l'escompte et par suite du taux de l'intérêt, loin de freiner ce phénomène, attirera au contraire les capitaux étrangers, comme c'est le cas en Allemagne depuis trois ans.

Ces deux théories, celle du déficit budgétaire et celle basée sur la politique du crédit, offrent l'une et l'autre un cadre d'analyse trop restreint, elles n'envisagent qu'un aspect de la question, or il existe bien d'autres causes de la hausse des prix, c'est pourquoi nous allons ouvrir maintenant le deuxième volet de la théorie de l'écart inflationniste :

B. LA HAUSSE DES PRIX PROVOQUÉE PAR UN EXCÈS DE LA DEMANDE RÉSULTANT DE LA CONJONCTURE ET NOTAMMENT DES VARIATIONS DU NIVEAU DES INVESTISSEMENTS

Le processus de la hausse des prix est envisagé ici de la manière suivante : A mesure que la demande de biens s'accroît, l'exploitation des ressources productives s'intensifie ; le potentiel de production en vient à être utilisé au maximum ; une pénurie de main-d'œuvre apparaît, et, en se disputant les disponibilités insuffisantes offertes sur le marché, les acheteurs et les employeurs se livrent à une surenchère qui fait monter les prix et les salaires.

A l'appui de cette conception, citons deux définitions :

*Celle de sir Roy Harrod*¹ :

« Lorsqu'il y a excès de la demande globale sur l'offre potentielle, il naît un état de tension que l'on qualifie d'inflation. »

Et celle proposée par les experts de l'OECE, chargés par cet organisme d'une étude sur la hausse des prix² :

« Il y a excès de la demande, lorsque la demande monétaire globale ne peut pas être satisfaite aux prix en vigueur, sans soumettre les ressources productives à une tension exagérée. »

Ainsi formulée, cette conception doit être critiquée à deux points de vue, sur le plan de la synthèse comme sur le plan de l'instrument d'analyse.

Tout d'abord, sur le plan de la synthèse, il est difficile et même dangereux de vouloir dégager un concept général³, comme le reconnaissent d'ailleurs les experts de l'OECE lorsqu'ils indiquent :

¹ Cf. « La croissance est-elle possible sans inflation ? », *Les Problèmes économiques — Documentation française*, 27 juin 1961.

² *Problèmes de la hausse des prix*, OECE, 1960.

³ Une critique semblable a déjà été formulée par J. GABILLARD dans l'ouvrage : *La Fin de l'Inflation*, paru en 1952 : « ... Les vues globalistes sont grossières, il n'existe que des microclimats économiques... »

« Toutefois, le problème est compliqué par le fait que la pression de la demande s'exerce rarement de façon égale sur toutes les branches d'activité et sur tous les secteurs du marché du travail. »

Il faudrait donc décomposer les phénomènes et distinguer, d'une part, les pressions exercées par une demande accrue en provenance du secteur public, celles provenant du secteur privé et les pressions exercées par la demande extérieure, et, d'autre part les effets de ces pressions :

- sur les biens en capitaux, en précisant s'il s'agit d'investissements destinés à augmenter la capacité de production des entreprises, ou à améliorer leur productivité, ou encore s'il s'agit d'investissements non productifs ou indirectement productifs, tels que la construction de routes, de logements, etc. ;
- sur les biens de consommation de longue durée, et sur les stocks ;
- sur les biens de consommation courante, parmi lesquels on distinguera entre les biens industriels et les produits agricoles.

Les experts de l'OECE, sans poser ce principe, ont procédé cependant à cette décomposition et ont pu ainsi décrire d'une manière claire les diverses pressions exercées par la demande dans les pays occidentaux entre 1955 et 1957, et plus particulièrement aux Etats-Unis. Ils ont pu ainsi déterminer, pour ce dernier pays, les secteurs de l'économie qui furent en 1956 les plus soumis à ces pressions. Ils constatent que, si la demande était insuffisante dans certains secteurs, elle était trop forte dans d'autres, pour que les prix puissent rester stables. Le secteur des biens d'équipement, par exemple, pour lesquels la demande s'était accrue de 22 %, comprenait des augmentations de 50 % pour l'industrie automobile et les transports¹, de 48 % pour les produits sidérurgiques et de plus de 36 % pour le matériel d'installation électrique.

Cependant, si la théorie de l'écart inflationniste exprimée en termes globaux apparaît insuffisante lorsqu'on veut connaître les effets des variations de la demande sur le niveau des prix, la décomposition du phénomène par secteurs et par branches ne suffit encore pas, lorsqu'on se place sur le plan de l'analyse. En effet, cette théorie ne nous dit pas pourquoi il existe une pression de la demande. Parmi les experts de l'OECE, le professeur Kahn précise qu'il ne croit pas personnellement que la notion « d'excès de la demande » constitue un instrument satisfaisant d'analyse du processus inflationniste. L'ensemble du groupe d'experts reconnaît implicitement cette lacune en déclarant qu'en fin de compte, en Europe du moins, durant la période de dix-huit mois située entre 1955 et 1957, et durant laquelle la pression de la demande sur la plupart des secteurs a été particulièrement forte, son incidence sur les prix n'a été qu'indirecte. Elle a eu pour effet immédiat, constatent-ils, de provoquer dans les entreprises industrielles dont les carnets de commande s'accroissaient, non une hausse immédiate des prix, mais un allongement des délais de livraison. Par contre, à mesure que l'appareil productif était pleinement utilisé, la pénurie de main-d'œuvre provoquait une hausse des salaires qui, si elle était jugée durable par les entrepreneurs, entraînait alors un réajustement des prix. C'est ce qu'ils dénomment « l'effet d'encliquetage ». Mais par ailleurs, ils constatent aussi que les hausses de salaires dans les dix-sept pays étudiés avaient suivi une courbe ascendante pendant toute la période allant de 1952 à 1960, et que « l'étude de ce qui s'était passé, montrait qu'il n'y avait pas de relation automatique entre la demande de main-d'œuvre et le taux d'accroissement des salaires ».

¹ Transports publics exceptés.

Il y a donc là une contradiction. A notre avis, elle aurait pu être évitée si l'on avait renversé la proposition en disant que la poussée de la demande n'a pu se manifester qu'après l'apparition de certains facteurs plus déterminants, en particulier l'augmentation constante des salaires et le gonflement exagéré des coûts de production. Vue sous cet angle, la pression exercée par la demande sur les prix constitue plutôt un facteur amplificateur qu'un phénomène initiateur.

Cependant, les diverses distinctions faites plus haut appellent des nuances. En effet, si ce que nous venons de dire est valable pour la demande privée, celle provenant du secteur public constitue bien un phénomène autonome.

Toutefois, chacun reconnaît aujourd'hui que l'on ne peut enlever à l'Etat certaines tâches. Au contraire, celles-ci vont en augmentant à mesure que la notion d'intérêt public s'étend à certains secteurs-clés de l'économie, tels que les transports, les sources d'énergie, l'enseignement, la construction de logements. Dès lors, il convient d'établir des ordres de priorité et d'harmoniser les investissements publics et privés. C'est là une des tâches essentielles de la planification.

Notons enfin la proposition du professeur Machlup ¹, qui lui aussi rejette l'explication selon laquelle l'inflation serait due d'abord à une pression générale de la demande, telle qu'elle a été formulée jusqu'ici, pour lui préférer un concept serrant de plus près la réalité et exprimée sous la forme d'un triptyque. Ainsi le rôle de la demande devrait être examiné différemment selon qu'il s'agit :

- d'une expansion autonome, n'ayant aucun lien avec des augmentations de coût antérieures ou prochaines. Cette expansion peut résulter aussi bien d'un accroissement des dépenses publiques que d'une augmentation des dépenses des entrepreneurs ou des consommateurs ;
- d'une expansion induite, qui est la conséquence directe d'un accroissement des coûts ; ceux qui reçoivent ou versent l'équivalent de ces coûts, déboursent davantage, ce qui provoque également une expansion du crédit ;
- d'une expansion de soutien, qui est déclenchée par des mesures d'ordre monétaire ou financier prises pour lutter contre le chômage en période de récession, dans l'espoir d'augmenter la demande et l'emploi ².

Cette conception donne une idée assez juste du rôle que la demande joue dans le processus de hausse des prix et met en évidence l'action préalable des coûts sur les variations de la demande en période de haute conjoncture. Cela nous invite aussi à étudier, après les explications qui se rattachent à la théorie de l'écart inflationniste, celles qui mettent l'accent sur le rôle de la poussée des coûts, puisque, pour reprendre l'expression du professeur J. M. Clark ³ :

« Alors que dans l'inflation ancienne, les prix étaient aspirés par la demande, dans la nouvelle inflation, les prix sont poussés par une action directe des vendeurs sans excès préalable de la demande. »

¹ FRITZ MACHLUP: « Vues nouvelles sur l'inflation de coût et de demande », *Les Problèmes économiques — Documentation française*, 21 et 28 mars 1961.

² Le premier cas paraît conforme au point de vue exprimé plus haut. Quant à la demande autonome des entrepreneurs et des consommateurs, Machlup précise que son rôle fut surtout déterminant dans l'immédiat après-guerre, soit lors des poussées inflationnistes de 1948 et de 1950.

³ J. M. CLARK: *The Wage Price Problem*, New York, 1960.

II. L'inflation provoquée par une poussée des coûts

Il faut noter de prime abord que, si plusieurs auteurs s'accordent pour donner une place de plus en plus grande aux modes de fixation des prix dans le processus inflationniste, peu d'entre eux ont vraiment envisagé le problème dans son ensemble. En outre, des divergences apparaissent quand il s'agit de délimiter la part de responsabilité afférente aux divers éléments qui composent les coûts.

J. M. Clark, ainsi que nous venons de le voir, n'envisage que le rôle joué par l'action des vendeurs.

Le professeur Papi, cité par Bombach ¹, estime que ce sont : « l'augmentation des impôts, les dépenses publiques improductives, les barrières douanières et les actions gouvernementales restrictives qui influencent surtout le niveau des coûts ».

R. Tavitian ² pense, comme beaucoup d'autres, que le niveau des salaires intervient à la fois comme élément du coût et comme facteur influençant le niveau de la demande. Si cela est vrai, il faut alors considérer de la même manière le rôle des profits des entrepreneurs qui, eux aussi, agissent naturellement sur les coûts de production, mais également, s'ils sont distribués, sur la demande des biens de consommation, et s'ils sont réinvestis sur la demande en biens d'équipement.

Les experts de l'OECE accordent aussi une très large place aux pressions exercées par les salaires, mais ils réduisent par contre le rôle des prix imposés, limitant ceux-ci au cadre des secteurs monopolisés. Quant aux interventions de l'Etat dans le domaine des prix, ils les considèrent comme des phénomènes exogènes.

Aussi, par souci de clarté, nous proposons de classer les explications, qui mettent l'accent sur le rôle des coûts dans le processus de la hausse des prix, selon le schéma suivant. Nous envisagerons d'abord les hausses des coûts résultant de la politique des prix imposés, par les pouvoirs publics d'une part, par les entrepreneurs d'autre part; puis nous examinerons le rôle des salaires, considérés comme éléments du prix de revient, à la lumière des arguments avancés par les partisans et les adversaires de la politique des hauts salaires.

A. LE ROLE DES PRIX IMPOSÉS

1) *A la suite de l'intervention directe ou indirecte de l'Etat*

La plupart des auteurs n'envisagent pas les effets de l'action de l'Etat dans le domaine des prix sur le niveau des coûts de production. C'est le cas en particulier des experts de l'OECE ³. A nos yeux, ces effets existent, mais il faut distinguer entre les différents types d'interventions de l'Etat.

Tout d'abord, les pouvoirs publics interviennent dans certains domaines essentiels pour freiner la hausse du coût de la vie, c'est, par exemple, le cas pour les loyers. Mais l'Etat intervient aussi comme producteur-vendeur, notamment dans le domaine des services publics. Ici, les rajustements de tarifs sont opérés en général à la suite d'une hausse antérieure des coûts ou des salaires dans le secteur privé. Ils n'ont donc pas un caractère initial dans le processus de hausse des prix, mais jouent un rôle amplificateur.

Enfin, l'Etat intervient pour protéger certains secteurs, soit en fixant directement les prix, dans le domaine agricole, par exemple, soit en freinant les importations de certains

¹ BOMBACH: *Stabile Preise in wachsender Wirtschaft*.

² R. TAVITIAN: « Hausse des salaires et stabilité des prix », *Revue Economique*, Paris, mai 1961.

³ *Op. cit.*

produits concurrentiels. C'est ici que l'action de l'Etat influence les coûts de production des entrepreneurs, surtout lorsque les restrictions portent sur des produits de base que l'on pourrait acheter à meilleur compte à l'étranger.

Quant à la politique fiscale, les experts de l'OECE ¹ l'étudient sous l'angle des moyens dont l'Etat dispose pour agir sur les fluctuations économiques. Mais on néglige le fait qu'elle est souvent invoquée par les chefs d'entreprises pour justifier une hausse des prix et, en outre, qu'elle joue un rôle important dans la politique d'autofinancement et de gaspillage. En effet, comme le montre G. Manoussos ², l'impôt progressif sur le revenu et la fortune pénalise l'épargne volontaire des particuliers et élève les charges des emprunts et des souscriptions en vue d'augmenter le capital des entreprises. Dès lors, celles-ci préféreront réduire les dividendes et constituer de fortes réserves, ce qui leur permettra d'être du même coup plus libres dans leur politique d'investissements. Mais ces réserves proviennent généralement d'amortissements dépassant l'usure normale de leur équipement et grèvent par conséquent le prix de revient. Cet impôt direct sur le revenu, calculé donc sur le bénéfice net, déduction faite des dépenses, incite, en outre, les entrepreneurs à grossir celles-ci par toute une série de frais publicitaires et somptuaires qui seront portés au débit du compte de frais généraux, et comme le solde de ce compte est équivalent au coût de production de l'ensemble des articles fabriqués, celui-ci en sera augmenté d'autant.

Ainsi, la politique fiscale actuelle, loin d'être un instrument destiné à freiner la hausse des prix, apparaît au contraire comme un facteur important de la poussée des coûts. Cela nous amène à considérer les autres explications que l'on a données des raisons qui incitent les entrepreneurs à forcer leurs coûts.

2) *La fixation arbitraire des prix par les entrepreneurs*

Dans un article paru dans *Le Monde* en 1958 et intitulé: « La récession dans l'inflation », Jean Luc ³ expliquait ce phénomène par « l'inélasticité dans le sens de la baisse des profits et des salaires ».

Les experts de l'OECE ⁴ aboutissent à la même conclusion en ce qui concerne les Etats-Unis, mais estiment qu'en Europe, dans l'ensemble des industries de transformation, les hausses de prix n'ont pas dépassé le renchérissement de la main-d'œuvre et des matières premières. Or, nous pensons que les entrepreneurs américains ne sont probablement pas plus âpres au gain que leurs homologues européens; car, ce n'est pas seulement la recherche d'une marge bénéficiaire plus grande qui provoque un gonflement exagéré de leurs coûts. Ce phénomène résulte pour une large part des facteurs mentionnés plus haut, mais ceux-ci n'apparaissent pas dans les statistiques officielles, puisqu'ils sont représentés par les réserves cachées. S'il y a une différence entre les entrepreneurs américains et les entrepreneurs européens, elle réside en ce que la pratique de l'autofinancement et des dépenses exagérées est peut-être moins répandue en Europe qu'outre-Atlantique, bien que, ainsi que nous l'indiquent les statistiques, elle tende à se généraliser ⁵. Et comme nous le montrent aussi ces chiffres, ce ne sont pas seulement les monopoles qu'il faut incriminer, mais tous les entrepreneurs.

¹ *Op. cit.*

² *Op. cit.*

³ *Le Monde*, 3-4 août 1958.

⁴ *Op. cit.*

⁵ *Etudes et Conjoncture*, 12 octobre 1962, p. 858 ss: tableau XIII indiquant les sources de financement des investissements réalisés en France en 1960 et 1961.

Ces derniers rejettent bien sûr la faute sur les syndicats ouvriers, aux revendications desquels ils doivent céder en raison de la pénurie actuelle de main-d'œuvre. Nous allons donc examiner dans une deuxième section le rôle des salaires dans le processus de hausse des prix.

B. LE ROLE DES SALAIRES

Nous ne considérerons ici les salaires que comme éléments du prix de revient. Si les syndicats ouvriers, et les milieux de gauche en général, essaient de minimiser l'incidence des salaires sur les coûts, nombreux sont les économistes qui placent la poussée des salaires en tête des facteurs qui ont provoqué la hausse des prix durant ces dernières années. On peut ainsi classer les explications en deux catégories, l'une qui incrimine la poussée des salaires, l'autre qui minimise leur rôle.

1) *La première* qui condamne les hausses de salaires peut être résumée par l'opinion du professeur Le Bouvra dans l'article déjà cité. Ce dernier constate d'abord que la conjoncture a peu d'influence sur les revendications des salariés et que, de ce fait, celles-ci ne sont pas toujours liées au plein emploi, prenant comme exemple celui des Etats-Unis entre 1956 et 1958, que nous avons évoqué à propos de l'article de Jean Luc. Il voit deux causes à l'inélasticité des salaires :

- D'une part les périodes d'expansion habituent le monde du travail à une progression assez rapide des rémunérations qui apparaît comme un droit.
- D'autre part, la cohésion entre salariés, groupés en syndicats nationaux, tend à uniformiser les revendications et de ce fait, les échelles des salaires s'égalisent peu à peu entre les diverses branches d'activité. Les entreprises dont la productivité s'élève rapidement peuvent alors consentir des augmentations de salaires sans avoir à les reporter sur les prix, mais les travailleurs des autres branches ou des entreprises plus réduites, voire marginales, estiment avoir droit aux mêmes avantages.

Mais Le Bouvra ne dit pas qu'en raison des ententes entre grandes et petites entreprises, dans l'industrie horlogère suisse, par exemple, la hausse des coûts provoquée dans les entreprises marginales par la poussée des salaires se répercutera sur les prix de l'ensemble de la branche, et les entreprises les plus favorisées pourront ainsi élargir leur marge bénéficiaire.

2) *L'autre tendance* peut être caractérisée par l'opinion du professeur André Philip¹. Ce dernier examine les effets d'une augmentation des salaires à trois stades :

- Au premier, l'augmentation des salaires suit celle des prix sans la dépasser; elle n'est pas alors un facteur d'inflation. C'était le cas jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, mais une telle situation est beaucoup plus rare de nos jours, estime-t-il, contrairement à l'opinion du chef syndicaliste américain, G. Meany, telle que l'a rapportée G. Manoussos².
- Dans un deuxième stade, il envisage une hausse des salaires dépassant celle des prix, ou se produisant à une époque de prix stables, tout en restant inférieure à l'accroissement général de la productivité: Dans cette hypothèse, deux éventualités peuvent encore se présenter qui, selon A. Philip, empêcheront que la hausse des salaires entraîne une hausse des coûts de production.

¹ A. PHILIP: « Salaires et prix en période d'inflation », *Revue d'Economie politique*, novembre-décembre 1958.

² G. MANOUSSOS: *op. cit.*

- a) Si cette hausse est liée à l'accroissement de productivité d'une firme ou d'une branche, la hausse du coût n'a pas en général un caractère inflationniste; cependant, les ouvriers des entreprises à technique arriérée seront défavorisés.
- b) Si la hausse des salaires est coordonnée entre les différents syndicats, elle tendra à suivre l'accroissement de la productivité générale.

C'est raisonner *in abstracto*, car en fait, la politique des syndicats a plutôt tendance à prévenir un accroissement probable de la productivité.

— Enfin, le troisième stade est celui où l'augmentation moyenne des salaires dépasse la hausse de la productivité, pouvant alors provoquer une inflation des coûts. Toutefois, André Philip introduit certaines réserves :

- a) « Tout d'abord lorsqu'elle intervient dans des secteurs fortement mécanisés ou les salaires ne représentent qu'une fraction peu importante du coût, celui-ci ne sera guère touché. »
- b) « D'autre part, lorsqu'il existe une réserve de productivité réalisée dans la période antérieure. » Cette réserve devrait permettre aux entrepreneurs d'absorber une hausse des salaires sans devoir la reporter sur leurs coûts.

Cependant, il y a tout lieu de croire, qu'à moins de craindre une restriction de la demande momentanée, les entrepreneurs n'acceptent pas ce raisonnement.

Dans l'ensemble, cette explication n'est pas convaincante, car elle s'appuie sur des hypothèses. Elle est, de ce fait, tout aussi tendancieuse que la plupart des arguments avancés par les chefs syndicalistes. Que ceux-ci cherchent à défendre les intérêts des ouvriers ne saurait leur être reproché, mais les statistiques montrent qu'il y a toujours un parallélisme entre les hausses de prix et les hausses de salaires, que celles-ci aient ou n'aient pas dépassé l'augmentation de la productivité¹. Dès lors, les syndicats et les milieux de gauche se trompent lorsqu'ils croient qu'une hausse des salaires élèvera le niveau de vie des ouvriers, car la hausse des prix qui en résultera aura tôt fait d'annuler cet avantage.

Le professeur Jean Meynaud explique cette attitude de la manière suivante² :

« L'individu, s'il voulait lutter contre la montée des prix en tant que consommateur, devrait engager des actions multiples et au résultat incertain », et il ajoute : « en outre, son action, au niveau de l'offre de travail, permet de maintenir des marges différentielles, d'une catégorie à l'autre, alors qu'une intervention au niveau de la consommation aurait pour effet de maintenir tout le monde à un certain niveau acquis. La première est donc plus exaltante. »

Ainsi il ne faut pas s'attendre à un changement d'attitude des syndicats tant que l'Etat n'aura pas engagé une politique de baisse des prix efficace.

Synthèse des explications

Mais encore faut-il connaître les véritables causes de l'inflation pour agir de la sorte. Or, on constate d'abord qu'aucune des théories que nous venons d'exposer n'envisage le problème de l'inflation dans son ensemble. Certes, bien que nous ne l'ayons pas souligné ici,

¹ *Rapport de la Banque des Règlements internationaux*, 1961/1962; Statistiques relatives aux variations des prix de gros, des prix à la consommation et des salaires dans l'industrie.

² *Revue Economique*, n° 2 1961, p. 200. J. MEYNAUD: « La défense du consommateur ».

plusieurs auteurs, tels Machlup, ou les experts de l'OECE, analysent le processus de la hausse des prix à la fois sous l'angle des pressions de la demande et sous celui de la hausse des coûts. Mais ils n'indiquent pas clairement, laquelle de ces actions agit en premier lieu, ni de quelle manière, car ils négligent certains facteurs essentiels, tels que :

- la politique des hauts salaires nominaux, qui empêche les prix de baisser et freine l'introduction des progrès techniques;
- la mauvaise politique fiscale, qui favorise :
 - la politique de l'autofinancement, et
 - la politique de gaspillage des entreprises et des entrepreneurs (ces deux éléments grèvent aussi les coûts et constituent un obstacle à la baisse des prix);
- le manque de souplesse des interventions monétaires, soit par l'intermédiaire du budget, soit par l'intermédiaire du volume des crédits.

C'est parce qu'elles n'ont pas tenu suffisamment compte de ces facteurs, que les politiques anti-inflationnistes appliquées en France et en Allemagne ces dernières années n'ont pas atteint leur but. Nous allons voir comment dans le deuxième titre consacré aux faits et aux politiques anti-inflationnistes.

TITRE II: LA CONFRONTATION DES EXPLICATIONS AVEC LES FAITS ET LES POLITIQUES ANTI-INFLATIONNISTES

I. Evolution de la conjoncture en France

L'année 1958 marque un tournant dans la politique budgétaire de la France. Le franc a été dévalué, et le Gouvernement a lancé une vaste opération d'emprunt, appelé « Emprunt Pinay », destinée à drainer les réserves d'or des particuliers et à restreindre leur pouvoir d'achat. De manière générale, 1958 fut une année d'austérité. Mais par la suite, la politique du gouvernement est devenue beaucoup plus libérale, notamment en matière de crédit.

Notons tout d'abord qu'en France, les banques ont très peu de disponibilités à vue auprès de la Banque centrale. Cependant, en raison de l'excédent de la balance des paiements qui a résulté de la restauration du franc et du retour à la convertibilité, elles ont vu leurs réserves en devises s'accroître, et ont pu ainsi faire passer leurs avoirs disponibles auprès de la Banque centrale de 1,75 milliard de nouveaux francs à la fin de 1958 à 6,44 milliards de nouveaux francs au mois d'août 1959.

La Banque de France a elle-même facilité cette évolution. Le taux de l'escompte, qui avait été porté de 3 à 5 % en 1957, fut ramené à 4 % en avril 1959, puis à 3 ½ % en 1960. En outre, elle réduisit les pénalités frappant les réescomptes effectués par les banques au-delà des plafonds, ceux-ci furent du reste également élargis en février 1959.

Voyant leurs liquidités augmenter, les banques purent accroître le volume des crédits et, en même temps, susciter de nouveaux dépôts induits. Ainsi, le volume de monnaie et de quasi-monnaie passait de 83,2 milliards de nouveaux francs en 1959 à 95 milliards de nouveaux francs en 1960 enregistrant un accroissement de 14 % alors que le produit national brut aux prix du marché n'augmentait que de 9 % pendant le même laps de temps.

En 1961, cette évolution se poursuit, bien que les autorités monétaires aient institué des coefficients de trésorerie pour inciter les banques à augmenter leur portefeuille de titres à moyen terme réescomptables, c'est-à-dire qui représentent des crédits ne pouvant être accordés qu'avec l'approbation de la Banque centrale.

Ainsi, après une année d'austérité en 1958, les autorités monétaires se sont délibérément engagées dans une politique libérale en matière de crédit, celle-là même que condamnait Jacques Rueff, afin de promouvoir l'expansion de l'économie.

Quelle a été, pendant ce temps, l'évolution des salaires ?

Pour l'ensemble de la période s'étendant de décembre 1958 à décembre 1961, l'augmentation totale des salaires a atteint 23 %, soit une moyenne annuelle d'un peu plus de 7 %. Cette poussée est cependant inférieure à celle enregistrée durant la période précédente allant de 1957 à 1959, où le taux de croissance annuel moyen fut de 9,5 % malgré les mesures prises pour freiner le crédit. Ainsi, la relation entre la politique libérale de crédit et le niveau des salaires, avancée par Jacques Rueff, ne paraît pas très fondée ¹.

Il n'empêche, qu'avec un taux de croissance annuel moyen de 7 %, la France est le pays d'Europe qui connut la plus forte poussée des salaires après l'Allemagne.

En comparant cette augmentation avec le taux de croissance annuel moyen de la productivité qui a été de 5,6 % durant la même période, on constate que les salaires ont progressé à un rythme beaucoup plus rapide que la productivité.

Un troisième point qu'il convient d'examiner maintenant, c'est l'évolution de la demande

En 1959, celle-ci a été surtout animée par la demande privée des biens de consommation, suite à la forte augmentation des salaires de 1958, et par les exportations, conséquence de la dévaluation. Les investissements en capital fixe ne progressèrent pour ainsi dire pas; en 1960, on note cependant pour les derniers un accroissement de 12 %, et par contre un recul en 1961, notamment dans la construction de logements, alors que la consommation privée continuait à progresser au même rythme.

Quel a été, enfin, le comportement des prix ?

L'indice général des prix de gros a progressé durant toute cette période ². Mais si on l'analyse, on constate que ce sont les produits finis et les matériaux de construction qui ont connu la plus forte poussée, et que l'augmentation des prix des matières premières et des produits importés n'est intervenue qu'en second lieu.

L'indice général des prix à la consommation augmentait de 13 points entre 1958 et 1960, alors que l'indice des prix alimentaires n'augmentait que de 6 points pendant la même période ³.

De cette évolution, on peut tirer quelques enseignements

Tout d'abord, la politique libérale du crédit appliquée par les autorités monétaires pour favoriser l'expansion n'a pas porté tous ses fruits puisque les investissements ont progressé d'une manière assez irrégulière, des goulots d'étranglement apparaissant même dans certains secteurs essentiels tels que le bâtiment. La part importante d'autofinancement entrant

¹ P. 241 de cette étude.

² *Annuaire statistique de l'ONU*, 1961, p. 476.

³ *Idem*, p. 481.

dans les investissements¹ explique ce phénomène. Ainsi, les investissements ne seront guère influencés par les modalités du crédit, mais dépendront surtout des perspectives subjectives des entrepreneurs.

En outre, la politique monétaire telle qu'elle a été appliquée en France n'a pas engendré une croissance régulière, mais a contribué à la hausse des prix, non pas tant parce qu'elle a permis à la circulation monétaire de s'accroître plus rapidement que le revenu national, mais parce qu'ayant un effet global sur tous les secteurs de l'économie, elle encourageait indistinctement le développement des entreprises où la surchauffe existait déjà, comme l'industrie automobile, et celles qui, au contraire, avaient effectivement besoin d'être aidées, alors qu'il aurait fallu encourager plus encore ces dernières et freiner les autres.

Quant aux salaires, les revendications des salariés ont certes abouti à une élévation du niveau de vie, mais les augmentations étant supérieures à l'accroissement de la productivité, la hausse des coûts en résultant risque de faire disparaître cet avantage à plus ou moins bref délai.

En fin de compte, la politique libérale et l'absence de mesures adéquates pour freiner la hausse des prix, laisse l'économie française dans une situation aussi instable qu'avant 1958, malgré la restauration de la monnaie.

II. Evolution de la conjoncture en Allemagne

A l'inverse de la France, les banques allemandes disposaient en 1958 d'une grande marge de liquidité. En automne 1959, craignant que cela n'engendre des tensions inflationnistes, la Bundesbank a relevé par deux fois le taux de l'escompte de 2 ¾ % à 3 %, puis à 4 %. En même temps, le pourcentage des réserves obligatoires de tous les établissements de crédit a été relevé de 10 %. Un nouveau relèvement, de 10 % également, fut opéré en janvier 1960, suivi d'un autre de 20 % en mars de cette même année. Cette dernière intervention fut assortie d'une réduction de la marge de réescompte des banques à la Banque centrale. Enfin, en juin 1960, le taux de l'escompte fut porté à 5 %.

Cependant, le volume de monnaie et de quasi-monnaie dans les banques passait de 89,3 milliards de marks en 1959 à 101,9 milliards de marks en 1960, puis à 113,7 milliards de marks en 1961, par suite de l'afflux de devises étrangères, les exportations et l'attrait du taux d'intérêt élevé expliquant ce mouvement. Voyant que les mesures restrictives n'avaient pas eu d'effet, la Bundesbank a progressivement ramené le taux de l'escompte de 5 à 3 % entre novembre 1960 et mai 1961. Pour freiner l'afflux de devises étrangères, le mark fut réévalué de 5 % en mars 1961. Mais alors apparut une pénurie de capitaux sur le marché allemand par rapport à la demande; aussi, pour éviter une récession, la Bundesbank dut-elle adoucir le système des réserves obligatoires.

Ainsi, malgré une situation du crédit, diamétralement différente de celle de la France au départ, les autorités monétaires allemandes finirent par appliquer la même politique.

Comment évolua la demande pendant ce temps ?

D'une manière générale, son niveau resta très élevé en 1959 et 1960. En effet, les investissements en capital fixe augmentaient de 11,8 % en 1959, puis de 13,3 % en 1960. Mais en 1961 apparaît un recul, les investissements en capital fixe ne progressant plus que de

¹ Cf. note 1, page 246 de cette étude.

10 %. Ce ralentissement est la conséquence d'une réduction de 12 % des revenus des entreprises et contient en filigranes les symptômes d'un essoufflement de l'économie allemande.

La demande privée de biens de consommation continue, elle, à augmenter à un rythme plus modeste, mais important quand même, le taux de croissance passant de 5,7 % en 1959 à 7,6 % en 1960, rythme qui se poursuivit en 1961.

Evolution des salaires

Cette augmentation croissante de la consommation privée est la conséquence directe de l'augmentation des salaires nominaux. Ceux-ci augmentèrent de 4,9 % en 1959, de 8,2 % en 1960 et de 7,9 % en 1961.

Il est intéressant de noter que pendant ce temps, le taux de productivité évoluait en sens inverse, passant d'un accroissement par heure d'ouvrier de 7,5 % en 1959, à 7,1 % en 1960 et à 4,9 % en 1961.

Comportement des prix

Il est vrai que les prix, tant les prix de gros que les prix à la consommation, restèrent relativement stables jusqu'en 1961, si bien que l'élévation du niveau de vie a suivi d'assez près l'augmentation des salaires ¹. Ces derniers pesèrent donc beaucoup moins sur les coûts qu'en France. Cela tient essentiellement au fait que les industriels allemands, qui voulaient rester concurrentiels sur les marchés extérieurs, consentirent à certains sacrifices.

Toutefois, ils ne pouvaient supporter une diminution de leurs revenus au-delà d'un certain niveau, aussi, la décision de l'usine Volkswagen, en avril 1962, d'augmenter ses prix ², provoqua-t-elle une série de rajustements.

Cependant, les enquêtes effectuées récemment auprès des industriels indiquent qu'il règne malgré tout un climat optimiste, aussi est-il douteux que l'avertissement lancé par le Dr Erhard aux entrepreneurs et aux syndicats ouvriers, le 22 mars 1962 ³, soit vraiment écouté.

Mais il ne suffit pas d'avertir, il faut avant tout agir pour mettre un frein au danger d'inflation grandissant, mais comment ? Après avoir montré en théorie et dans les faits l'inefficacité des politiques anti-inflationnistes appliquées actuellement et en particulier de la politique monétaire, nous allons en conclusion esquisser un tableau des mesures à prendre ⁴.

CONCLUSION

Personne ne conteste que le taux de croissance des pays occidentaux devrait être supérieur à ce qu'il est, mais on considère trop souvent que toute mesure visant à l'accroître entraîne la hausse des prix. Cela résulte d'une méconnaissance des causes véritables de la hausse des prix et de l'évolution dans les divers secteurs de l'économie. L'Etat devrait donc

¹ *Annuaire statistique de l'ONU*, 1961, p. 478 et 481.

² *Documentation française*, Chroniques étrangères, 20 juin 1962, p. 5.

³ *Documentation française*, Chroniques étrangères, 20 juin 1962, p. 28.

⁴ Bien que le cas de la Suisse n'ait pas été abordé ici, nous ne pouvons passer sous silence l'exposé du conseiller fédéral Schaffner prononcé devant le Conseil national le 20 décembre 1962 (cf. *Gazette de Lausanne* du 21 décembre 1962). Ce dernier rejoint dans les termes et dans le fond l'avertissement lancé auparavant par son homologue allemand. Mais, dans l'un et l'autre cas, il est permis de douter qu'un SOS, même s'il émane du responsable de l'économie du pays, soit écouté dans l'état actuel d'euphorie.

développer ses services de renseignements en matière économique et uniformiser les méthodes de calcul statistique et de comptabilité, afin de pouvoir disposer des éléments concrets lui permettant d'avoir une vue d'ensemble de la conjoncture. On pourrait alors appliquer une politique sélective de crédits et de prêts introduisant des ordres de priorité pour les secteurs essentiels, tels que la recherche, la construction de logements, la production de biens de première nécessité, tandis que l'on resserrerait les crédits aux secteurs surchauffés.

Tel devrait être l'objet principal de la planification. Celle-ci devrait s'accompagner d'une modification du système fiscal afin d'empêcher les abus constatés dans l'établissement des coûts de production.

Ainsi arriverait-on peut-être à obtenir un taux de croissance satisfaisant tout en maintenant les prix à un niveau raisonnable. Et, une fois les prix stabilisés, il serait plus facile de freiner les augmentations de salaires.

Il ne faut donc pas dire que la recherche d'un taux de croissance élevé engendre l'inflation, ni que la situation actuelle est désespérée. C'est surtout l'absence de mesures appropriées pour lutter contre la hausse des prix qui en est la cause. Si des mesures adéquates étaient prises pour combattre les causes véritables de l'inflation qui nous menace, le taux de croissance actuelle des économies occidentales pourrait être maintenu et même augmenté sans danger¹.

¹ Séminaire présenté à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne en décembre 1962.

